

Chers parents,

La campagne concernant les inscriptions ou réinscriptions 2025 se fera en deux temps :

- ❖ **Pour les inscriptions (nouveaux élèves) :**
Du lundi 09 décembre au mardi 17 décembre 2024.
- ❖ **Pour les réinscriptions (anciens élèves) :**
Du jeudi 31 octobre au vendredi 06 décembre 2024.

Aux horaires suivants :

le lundi, mardi et jeudi : de 08h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00,
Le mercredi et le vendredi : de 08h00 à 11h30.

**AUCUN RETOUR DES DOSSIERS PAR MAIL
ET PAR COURRIER NE SERA ACCEPTE**

Pour pouvoir inscrire votre enfant, vous devez :

- Etre à jour concernant la facturation de 2024 (*sans quoi votre enfant ne sera pas prioritaire*) ;
- Fournir tous les documents demandés (cf : *pièces à fournir obligatoirement*) ;
- Compléter tous les documents suivants :
Dossier d'inscription ou de réinscription,
Fiche santé,
La fiche du règlement du lycée avec toutes les signatures,
Fiche internat (si votre enfant est interne),
La fiche du règlement de l'internat avec toutes les signatures,
28.000 frs de frais de réinscription. (18.000 frs d'inscription non remboursés en cas de désistement).

Informations Importantes :

- **Tout changement de régime** (*externe, interne ou demi-pensionnaire*), devra être fait **par courrier immédiatement** (*sans quoi, aucun avoir rétroactif ne sera appliqué sur votre facture*) adressé au secrétariat du lycée à la BP 85 – 98870 BOURAIL ou bien par e-mail : sec.lp.pgueneau@ddec.nc .
- **Si votre enfant est boursier**, il faut obligatoirement nous **fournir le coupon de bourse** sous peine d'être facturé comme un non-boursier.

- Vous recevrez par le biais de votre **enfant**, un **état des sommes dues** chaque mois. Un **sms** vous sera envoyé pour vous avertir. De même pour **le bulletin** en fin de semestre.
- La **facture** de votre enfant doit être **soldée avant la fin de l'année scolaire** en cours sous peine de **mise en demeure**.
- Obligation de **notifier les deux adresses des responsables légaux** sur le dossier de même que les signatures.
- Concernant les transports : Province Nord : merci de vous adresser à vos mairies de résidence ; Province Sud : appeler Arc en Ciel au 74 16 16 ou 30 50 50.
- La tenue uniformisée obligatoire est composée de 5 t-shirts LPPG, 2 t-shirts EPS, 3 t-shirts d'atelier et 1 veste pour un montant de : **13 500 frs** (le pack sera distribué automatiquement aux nouveaux élèves) ;

Ces vêtements peuvent être achetés séparément :

- 1 t-shirt LPPG ou EPS ou d'atelier : 1 000 frs ;
- 1 veste : 3 500 frs.

Si vous choisissez de faire des **virements bancaires ponctuels ou permanents** afin de régler votre facture ou inscription, voici le RIB de l'établissement ;

Par contre, merci de préciser obligatoirement, **uniquement** le **NOM** et **PRENOM** de votre enfant dans la case motif.



**SOCIETE GENERALE
NOUVELLE CALEDONIE**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte

DDEC-LP P GUENEAU FONCT

Domiciliation agence Société Générale

ALMA

Références Bancaires

Banque	Agence	N° Compte	Clé
18319	06711	40568201145	69

Identification Internationale

IBAN : FR76 1831 9067 1140 5682 0114 569
Adresse SWIFT : SOGENCNN

L'établissement réouvrira ses portes le lundi 03 février 2025.

Nous espérons avoir répondu à toutes vos attentes, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements au 44.11.28.



Pour les élèves déjà scolarisés en 2024, le dossier d'inscription ne sera pris en compte qu'après avis du conseil de classe du 2^{ème} semestre 2024.

La Directrice
Mme CADIOU J.

